

l'Ovillois

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 231 MAI 2019

*préserver
la nature
dans notre ville*

ANIMATION

FÊTE DES VOISINS, 20 ANS DÉJÀ!

Le grand rendez-vous du « vivre ensemble » : c'est la Fête des voisins! À Houilles, en 2018, l'événement avait réuni plus de 4 500 Ovillois dans 122 lieux de fête. Un succès que l'on doit en partie à la Ville, qui accompagne les habitants dans l'organisation de ce moment de convivialité et d'échange devenu incontournable. Ainsi, sur simple demande auprès de la Mairie, les organisateurs peuvent solliciter une autorisation exceptionnelle de fermeture de rue à la circulation (accordée sous réserve de faisabilité). Et, pour ceux résidant en immeubles, un prêt de matériel (bancs et tables). En amont de la manifestation et pour l'annoncer, un kit (affiches, affichettes, cartons d'invitation...) leur est remis. Des produits de saison sont aussi

offerts aux participants par l'Association des commerçants du marché ovillois (ACMO). Favorisant le dialogue et les relations de voisinage, la Fête des voisins est aussi une initiative solidaire qui permet de se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement. Une dynamique du « mieux vivre ensemble » qui remporte une forte adhésion dans notre commune. Et qui a valu à notre commune de détenir depuis 2012 le label européen de « ville conviviale et solidaire », décerné par la Fédération européenne des solidarités de proximité (FESP), organisatrice de la Fête des voisins. ■

S. J.

Vendredi 24 mai, à partir de 19 h.
Renseignements au 01 30 86 37 29
et sur fetedesvoisins@ville-houilles.fr



La Fête des voisins : convivialité, rencontres et échanges de proximité avec ses voisins.

FESTIVAL D'HUMOUR

TONYCELLO EST DANS LA NOTE!



Dans son spectacle « La Migration des tortues », Tonycello manie l'humour et l'archet avec une égale dextérité.

Dans le cadre de la 3^e édition du Festival d'humour, le public ovillois est invité, le 18 mai, à découvrir « La Migration des tortues ». Ce solo burlesque et musical, joué par le violoncelliste Antoine Payen, nous plonge dans l'univers de son personnage : Tonycello, qui après plusieurs années à chanter seul sur scène, rêve de faire partie d'un orchestre! L'ambitieux et farfelu violoncelliste relèvera-t-il le défi? Arrivera-t-il au bout d'un parcours semé d'embûches? « Un univers m'a tout de suite attiré pour revenir sur scène : l'orchestre symphonique, explique Antoine Payen. Ce milieu assez méconnu du grand public mérite qu'on s'y penche. Tous ces instrumentistes qui jouent parfaitement ensemble, ce monde des

petits, des inconnus, qui s'effacent devant la grandeur de l'Institution, j'avais vraiment envie d'y amener mon personnage Tonycello... Le monde du clown face à celui de l'orchestre! » À la fois drôle et émouvant, ce concert-spectacle est une véritable déclaration d'amour à la musique.

Le spectacle sera précédé de la restitution de l'atelier mené avec une classe de CM1 de l'école élémentaire Jules-Guesde. ■

N. B.

Samedi 18 mai, à 17 h.
Tarifs : 7€TP; 5€TJ
(réservation conseillée).
La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Renseignements au 01 39 15 92 10
et sur lagraineterie.ville-houilles.fr

SPORT

TOUR DE HOUILLES, TROIS COURSES EN UNE

Pour sa 76^e édition, le Tour de Houilles donne rendez-vous aux coureurs, le 12 mai, pour l'emblématique épreuve de 10 km à travers la ville. Organisée par les Sports olympiques de Houilles (SOH), qui fêtent cette année leurs 90 ans, la course est qualificative pour le championnat de France et compte pour le challenge des Yvelines. Nouveauté cette année, une « course des collègues » sera organisée en parallèle. Accessible aux benjamins et aux minimes (entre 12 et 15 ans), l'épreuve s'effectuera sur une distance de 3 km. « La course des collègues correspond à une demande commune des responsables sport de la Ville, des professeurs d'EPS des collègues et des entraî-

neurs de notre section athlétisme », explique Sébastien Sapei, co-organisateur de la course.

Autre épreuve, accessible dès 16 ans : la course grand public L'Ovilloise, qui se disputera sur une distance de 6,9 km.

Au-delà de l'aspect compétition, le Tour de Houilles reste avant tout un grand rendez-vous sportif, familial et festif, où le plaisir de courir et la convivialité l'emportent sur la performance. ■

S. J.

Dimanche 12 mai.
Départ à 9 h 30 (64, rue de la Marne).
Inscriptions : sohathle.free.fr
ou protiming.fr



Le Tour de Houilles, épreuve qualificative pour le championnat de France, emmène les coureurs pour un parcours de 10 km dans les rues de la ville.

ÉLECTIONS

RENOUVELLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. Il adopte avec le Conseil (les États membres) la quasi-totalité des normes européennes (directives et règlements) ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union européenne.

Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les cinq ans au même moment dans tous les États membres de l'Union européenne. En France, elles se dérouleront le dimanche 26 mai. Les électeurs français choisiront les 79 députés qui les représenteront pendant cinq ans parmi les 705 membres qui constituent le Parlement européen. Le nombre de sièges est réparti entre États membres, en fonction de leur population. En France, les membres du Parlement européen sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. Chaque tendance politique présentera une liste de 79 candidats. À l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.



À Houilles, les 16 bureaux de vote seront ouverts, le dimanche 26 mai, de 8 h à 20 h. Conditions à remplir pour voter :

- > être inscrit sur les listes électorales de la commune ;
- > être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin ;
- > être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne ;
- > jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine. ■

Pour en savoir plus : www.europedirectfrance.eu

LOISIRS

À VÉLO DE HOUILLES À PARIS!



Houilles est une des villes étapes de la Convergence francilienne qui invitent les cyclistes à se rassembler pour rejoindre à vélo le cœur de Paris.

À l'occasion de la Fête nationale du vélo, l'association Mieux se déplacer à bicyclette en Île-de-France (MDB-IDF) organise, le 2 juin, la 12^e édition de la Convergence francilienne. Familiale, gratuite et festive, cette manifestation réunit, depuis 2008, des milliers d'amoureux de la petite reine, au départ d'une centaine de villes étapes d'Île-de-France, qui convergeront ensuite vers Paris. Les cyclistes ovilleois qui souhaitent participer à cette manifestation sont invités à se rendre devant l'hôtel de ville pour rejoindre

le cortège qui viendra de Cergy-Pontoise. Les participants se dirigeront ensuite vers le cœur de la capitale pour terminer leur périple, vers 13h30, sur l'esplanade des Invalides autour d'un pique-nique géant. ■

Convergence francilienne 2019 : rendez-vous, dimanche 2 juin, à 9 h 45, devant l'hôtel de ville de Houilles (16, rue Gambetta). Plus d'informations sur www.mdb-idf.org

ÉDITO DU MAIRE

Temps fort de la vie politique et citoyenne en 2019, les élections européennes en France se dérouleront le 26 mai et permettront d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement européen pour les cinq prochaines années. Lors de ce scrutin majeur, chaque citoyen pourra faire son choix sur des sujets aussi fondamentaux que la transition énergétique, la sécurité, la fiscalité, les institutions...



Notre vote est indissociable du projet d'avenir qu'ensemble nous sommes appelés à former pour l'Europe et pour notre pays.

Autre rendez-vous important, la commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Celle-ci porte, aujourd'hui encore, ce message universel et humaniste de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. De toutes origines et de toutes conditions, souvenons-nous, fidèlement. Tant nous savons qu'il faut sans cesse rester vigilants pour défendre ces valeurs d'honneur et de dignité des hommes.

Réaffirmons notre détermination à les transmettre aux générations futures.

Enfin, je vous donne rendez-vous le 24 mai. Temps fort de la vie de notre commune, propice à la rencontre et au partage, la Fête des voisins offrira à nouveau aux Ovilleois un beau moment festif et convivial. Pour créer des liens, renforcer la proximité, développer notre solidarité. Nous espérons vous y retrouver nombreuses et nombreux!

Bien à vous,

*Alexandre Joly,
Maire de Houilles,
Vice-président du conseil départemental des Yvelines*

LOISIRS

BALADE VERTE AU CŒUR DE LA PLAINE DE MONTESSON

L'association Plaine d'Avenir 78 organise, le 4 mai, la Fête de la salade nouvelle, sur le thème du « partage du paysage et des circulations ». Gratuite et ouverte à tous, cette 8^e édition offre aux participants une « randonnée découverte » de trois heures dans la plaine de Montesson, un des derniers lieux de production maraîchère de la petite ceinture de Paris. La balade se terminera par une dégustation de produits de saison. Le tout agrémenté de diverses animations pour petits et grands. L'association Plaine d'avenir 78 a pour

vocation de mettre en place des actions concrètes pour la valorisation des espaces agricoles et naturels et de sensibiliser les populations à l'importance du maintien des terres agricoles en milieu péri-urbain. ■

Samedi 4 mai, à 14 h (départ).
Maison du parc départemental de la boucle de Montesson (155, avenue Gabriel-Péri, à Montesson).
Informations et inscriptions sur www.plainedavenir78.org

RESTAURATION SCOLAIRE

LES ÉCOLIERS SE METTENT AU TRI DES BIODÉCHETS

La valorisation des déchets s'inscrit dans la politique de développement durable mise en œuvre par la Ville de Houilles, axe majeur du nouveau projet éducatif territorial (PEDT) adopté en janvier dernier. Des actions de sensibilisation au tri des déchets alimentaires ont actuellement lieu dans toutes les écoles afin que le tri des biodéchets se mette en place au cours du mois de mai dans les 18 sites de restauration scolaire. Les enfants des écoles élémentaires disposeront ainsi de tables de tri et de bacs différenciés pour séparer restes alimentaires et autres déchets (emballages, pots de yaourt...) tandis que ceux des écoles maternelles pourront déposer leurs biodéchets dans des saladiers. L'ensemble des déchets sera ensuite valorisé en biogaz et compost. « C'est un projet transversal entre les services municipaux de l'environnement, de la restauration et de l'éducation, essentiel pour la collectivité et la planète, explique Jean-Pierre Garnier, conseiller municipal, délégué à la restauration scolaire. Après avoir étudié les solutions du compostage et de la déshydratation, nous

avons opté pour la méthanisation et le compostage industriel. » L'ensemble des personnels intervenant dans la restauration scolaire a été formé par le prestataire, une entreprise sociale solidaire, spécialiste de la gestion des déchets alimentaires. Celle-ci réalisera deux collectes hebdomadaires au moyen de véhicules écologiques. Le tri alimentaire répond aux objectifs de la loi de transition écologique, dite « Grenelle II », qui impose à tous les établissements générant plus de 10 tonnes de biodéchets par an d'en organiser le tri à la source en vue de leur valorisation. À Houilles, où la cuisine centrale prépare 3 200 repas quotidiens, la production moyenne de déchets varie de 100 à 120 g par jour et par personne, contre une moyenne nationale de 140 à 150 g. Afin d'en diminuer progressivement la quantité, des pesées seront organisées dans chaque site. Un moyen pour la cuisine centrale d'ajuster au mieux la composition des menus ou encore pour les écoles de se lancer des défis ludiques. ■

S.J.



Dès la mi-mai, les écoliers demi-pensionnaires vont trier leurs déchets alimentaires.

JEUNESSE

CAP SUR LES VACANCES D'ÉTÉ!



Les séjours d'été proposés par la Ville conjuguent découverte, divertissement et loisirs (ci-dessus : Accrobranche).

Chaque été, la Ville propose des séjours en juillet et en août pour les jeunes Ovillois âgés de 7 à 16 ans. Ils bénéficient d'un programme d'animations variées, qui conjugue découverte, divertissement et loisirs. Au programme :

Pour les 7-11 ans

> Séjour « découverte et environnement », du 6 au 9 juillet, à Courtenay (Loiret). Dans un parc de 4 ha, au château du Grand-Vaulfin, les enfants pourront s'adonner à de nombreuses activités : initiation au poney, pêche en étang, découverte de la faune et de la flore de la région, arts du cirque...

Pour les 8-12 ans

> Séjour « à la mer », du 22 au 26 juillet, à Saint-Nazaire-sur-Charente (Charente-Maritime), au centre de vacances La Fon-

taine-Lupin. Située à deux pas de l'océan Atlantique, la petite commune de Saint-Nazaire-sur-Charente et sa région offrent un cadre idyllique pour de multiples activités : croisières en bateau, animations sportives, veillées...

Pour les 12-16 ans

> Séjour « multisport », du 15 au 28 juillet, à Valloire (Savoie). La station de ski du petit village de Valloire offre en été un lieu enchanteur. Au programme : randonnées, refuge en montagne, escalade, hydrospeed, Accrobranche et bien d'autres surprises encore.
> Séjour « linguistique », du 18 au 31 août, à Swanage (Angleterre du Sud-Ouest), dans le Dorset. Swanage est aujourd'hui une station balnéaire au charme typiquement anglais. Le séjour propose aux participants un parcours linguistique adapté au niveau de chacun avec excursion à Londres, découverte de la région, tournois sportifs, plage... ■

Dates de retrait des dossiers

d'inscription : les 20 et 21 mai, pour les enfants qui ne sont jamais partis avec la Ville ; les 23 et 24 mai, pour ceux qui n'ont pas participé aux séjours de l'été dernier ; les 27 et 28 mai, pour ceux ayant participé à un séjour l'été dernier.
Service de la jeunesse, le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).
Renseignements au 01 61 04 42 60 et sur jeunesse.ville-houilles.fr

CAMPAGNE J'AIME MA VILLE

LA PROPRETÉ, TOUS CONCERNÉS



La propreté : un bien commun et l'affaire de tous. Chaque jour, l'équipe du nettoyage de la Ville assure des missions de proximité : vider les corbeilles, nettoyer les canisites, balayer et laver la voirie, effacer les graffitis, ramasser les dépôts sauvages de déchets et d'objets encombrants... Un dispositif bien rodé qu'un civisme plus prononcé permettrait d'alléger. « Trop de mégots, de paquets de cigarettes, d'emballages de restauration rapide, de canettes et

de bouteilles en plastique sont jetés négligemment sur les trottoirs, constate Bertille Hurard, conseillère municipale, déléguée de quartier du Centre-Ville. J'observe des situations très contrastées : des collégiens très investis dans la protection de l'environnement, et pourtant de nombreux détritux aux abords du collège. Des commerçants plaçant des cendriers et balayant devant leurs établissements, mais d'autres, tout comme certains habitants, ne respectant pas les règles de collecte des déchets. Aujourd'hui, nous devons tous développer une conscience individuelle et collective. »

Veiller à ne pas abandonner ses déchets, utiliser les corbeilles, conduire son chien dans un canisite ou ramasser ses déjections sont autant de gestes citoyens qui, conjugués à l'action des services de propreté de la Ville, contribuent à embellir et à préserver durablement notre cadre de vie. Les comportements inappropriés peuvent faire l'objet d'amendes par des agents municipaux habilités à verbaliser. ■

S.J.



La propreté des rues est à portée de main!

COMMÉMORATION

74^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945

Le 8 mai 1945 marque la date de deux événements historiques majeurs : la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Les Ovillois sont invités à se joindre aux cérémonies commémoratives qui se dérouleront parc Charles-de-Gaulle. Une délégation, composée du

maire Alexandre Joly et des représentants d'associations d'anciens combattants, rendra hommage aux résistants, aux combattants et aux victimes des camps de concentration et d'extermination. ■

Mercredi 8 mai, à partir de 11 h, parc Charles-de-Gaulle.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA VILLE DE HOUILLES OPTIMISE SES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La maîtrise et les économies d'énergie sont un enjeu majeur des politiques environnementales des collectivités territoriales. « Dans le cadre de la transition écologique, il est aujourd'hui urgent de réaliser des économies d'énergie, souligne Jean-François Sirot, adjoint au maire, délégué aux finances et aux transports. Concilier écologie et économies est tout à fait possible, mais cela nécessite de déterminer clairement les sources d'économie existantes, ainsi que l'impact et la rentabilité des réponses à apporter. » Dans cette perspective, les services techniques de la Ville ont adopté, depuis quelques mois, de nouveaux outils de diagnostic énergétique et de gestion de consommation des flux : eau, gaz, électricité, réseau de chauffage. L'objectif est dans un premier temps de compiler toutes les données des consommations et dépenses relatives au patrimoine bâti public afin de suivre l'évolution des consommations énergétiques. À Houilles, la gestion des flux concerne plus de 300 points de livraison d'énergie et d'eau à surveiller, avec 1 100 factures annuelles à traiter, pour un montant annuel

avoisinant 1,60 M€. Auparavant, chaque service municipal gérait ses propres dépenses : l'arrosage pour le service de l'environnement ; l'éclairage public pour le service de la voirie... Aujourd'hui, tout est regroupé et optimisé. En pointant les surconsommations, le dispositif de gestion permettra de cibler des postes d'économie, de prioriser les mesures à prendre et d'adapter des solutions à chaque situation : modifier le réglage des régulations de chauffage, isoler massivement, travailler sur la qualité de l'air, remplacer les équipements énergivores, sensibiliser les usagers sur les déperditions et les bonnes pratiques... Un progrès pour la Ville de Houilles qui d'ores et déjà intègre la performance énergétique dans l'ensemble de ses projets de construction ou de rénovation de bâtiments publics, utilise le réseau de chauffage urbain issu de la valorisation des déchets du Syndicat intercommunal de traitement des résidus urbains (Sitrui) ou encore finalise actuellement la rénovation de son réseau d'éclairage public avec des sources à technologie led. ■

S. J.



Le Ville a mis en place de nouveaux outils de diagnostic énergétique et de gestion de consommation des flux des bâtiments municipaux.

SCOLAIRE

À L'ÉCOLE DU GRAND BAIN



La Ville veille à favoriser l'activité aquatique en milieu scolaire, et ce dès le plus jeune âge.

Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale inscrite dans les programmes d'éducation physique et sportive des élèves du CP à la 6^e. Une mission pédagogique que la Ville de Houilles soutient et met en œuvre à partir de la grande section de maternelle afin de favoriser l'accès au milieu aquatique dès le jeune âge. En 2017-2018, la piscine de Houilles a ainsi accueilli près de 20 000 enfants et 1 200 adultes accompagnateurs. « Les compétences de natation s'acquièrent progressivement et doivent être évaluées régulièrement, explique Fleur Rüsterholtz, adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires et périscolaires. Leur apprentissage s'effectue au cours d'une programmation de séquences réparties dans les cycles d'en-

seignement de l'école primaire, du collège et du lycée. » Durant toutes les sessions d'enseignement, les élèves sont accueillis à la piscine dans le cadre d'un partenariat « piscine-Education nationale », entre maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) et enseignants. Avec comme objectif : délivrer à chaque élève une attestation « savoir-nager ». « Le "savoir-nager" formalisé par les programmes nationaux est loin de se focaliser uniquement sur la brasse classique, souligne l'adjointe au maire. Il vise à transmettre aux enfants la maîtrise du milieu aquatique : être capable de se déplacer dans l'eau de différentes manières, changer de position sans appui, franchir un obstacle en immersion complète, connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité. » ■

S. J.

CÉRÉMONIE

EN MÉMOIRE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

Houilles accueille, le 10 mai, la cérémonie commémorative départementale de la Journée nationale des mémoires et de réflexion sur la traite, l'esclavage et leurs abolitions. La cérémonie, qui se déroulera place Victor-Schœlcher, sera présidée par Jean-Jacques Brot, préfet des Yvelines, en présence du maire Alexandre Joly, des élus locaux et des autorités civiles et militaires. L'occasion d'honorer toutes les victimes de cette tragédie humaine mais aussi tous ceux qui ont milité pour une émancipation immédiate et totale des esclaves. Parmi eux, l'illustre Ovillois Victor Schœlcher (1804-1893) dont l'engagement en faveur de l'abolition de l'esclavage, du suffrage

universel ou encore de l'école laïque a marqué l'histoire de la République. ■



Cérémonie départementale : vendredi 10 mai, à 10 h 45, place Victor-Schœlcher.

URBANISME

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

Une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) a été lancée par arrêté municipal de mars dernier. Cette procédure a pour objet de remanier certaines dispositions réglementaires de la zone UL et d'adapter le plan de masse du secteur gare pour admettre une programmation commerciale à rez-de-chaussée de l'immeuble de bureaux prévu au sud de la voie ferrée. Un dossier de présentation de l'objet de la modification simplifiée du PLU et de ses motifs sera mis à la disposition du public, du lundi 20 mai au vendredi 28 juin inclus : > dans les locaux de la direction de l'urba-

nisme (8, rue Félix-Toussaint), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi jusqu'à 17 h) ; > à l'hôtel de ville (16, rue Gambetta), le samedi matin, de 8 h 30 à 12 h. Toute personne intéressée pourra émettre son avis sur le registre ouvert à cet effet en mairie. Les observations pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : modificationduplu@ville-houilles.fr. ■

Dossier de modification disponible sur le site Internet de la Ville (www.ville-houilles.fr).

PRÉSERVER LA NATURE EN VILLE

La Ville de Houilles poursuit une politique déterminée pour entretenir et développer le patrimoine vert de la commune.



Houilles s'inscrit dans des perspectives d'avenir en s'appuyant sur une gestion durable de son territoire à travers la préservation de ses jardins, parcs, squares et espaces verts.

Le service de l'environnement et des espaces verts œuvre au fil des saisons à rendre la commune agréable pour ses habitants, en fleurissant continuellement jardins, parcs, squares et places. Tous ses efforts en faveur des espaces verts, de la faune et de la flore ont un seul but : préserver la qualité du cadre de vie urbain.

« Depuis de nombreuses années, la Ville de Houilles fait des préoccupations environnementales un axe central de sa politique générale, explique le maire Alexandre Joly. Le développement durable et la recherche constante d'amélioration du cadre de vie demeurent systématiquement au cœur de l'action municipale. Aujourd'hui, notre souci constant est de trouver un équilibre entre les besoins du public et les contraintes écologiques, techniques, urbanistiques et économiques. » Les espaces verts (parcs et autres espaces verts) s'étendent sur 22 ha, soit près de 5% de la superficie de la commune. Les

parcs les plus importants se situent dans le centre-ville, parc Charles-de-Gaulle (19 968 m²) et dans le nord de la ville, parc Victorien-Chausse (9 866 m²). S'y ajoutent un espace paysager, trois jardins, quatre squares, plusieurs espaces verts et les sites des deux cimetières (8,5 ha) qui apportent toute leur diversité à ce patrimoine. Tous ces espaces nécessitent la production de plusieurs milliers de plantes et de fleurs : 13 000 « annuelles » (plantes estivales), 12 000 « bis-annuelles » (plantes automnales), 3 500 chrysanthèmes multifleurs, 500 cyclamens et près de 2 500 plantes vivaces pour les massifs. Avant de s'exposer en ville, dans les massifs, parterres, jardins et jardinières, elles fleurissent dans les serres municipales, situées à proximité du cimetière de Montoir.

Le patrimoine arboré n'est pas en reste. Les 2 500 arbres de la commune font l'objet d'un suivi attentif de la part du ser-

vice de l'environnement et des espaces verts afin que les différentes variétés s'adaptent le mieux possible aux contraintes urbaines. Différentes opérations sont menées tout au long de l'année en fonction des contraintes environnementales afin d'assurer la bonne santé des sujets. Les arbres d'alignement (platanes, tilleuls, marronniers, érables) constituent l'ossature végétale de la commune et forment l'un des éléments de la biodiversité en milieu urbain. Leur choix est déterminé en fonction de différents critères : harmonie des proportions, résistance aux maladies et à la pollution urbaine, adaptation à la sécheresse.

Le service de l'environnement et des espaces verts, constitué de paysagistes, de techniciens, d'horticulteurs, de jardiniers, contribue à entretenir et à valoriser ce cadre naturel. Afin de respecter les équilibres naturels, de préserver la faune et la flore locales ainsi que les ressources naturelles, différentes actions sont engagées, notamment la technique du paillage qui consiste à recouvrir le sol d'une couche protectrice biodégradable, empêchant la germination des mauvaises herbes et conservant l'humidité du sol. Depuis plusieurs années, le service de l'environnement développe la démarche dite de la « protection biologique intégrée » (PBI). Cette méthode permet de lutter contre les maladies et les ravageurs en utilisant des insectes auxiliaires (coccinelles, chrysopes, acariens...) et des produits compatibles avec ces derniers. Une action qui participe, en évitant de polluer l'air, le sol et l'eau, à la préservation de notre environnement. ■

ZÉRO PESTICIDE CHIMIQUE !



Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus utiliser de pesticides chimiques pour jardiner ou désherber.

La réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques¹ évolue, afin de protéger votre santé et l'environnement. Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne peuvent plus

acheter, utiliser et stocker de pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne aussi les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1^{er} janvier

2017 d'utiliser des pesticides chimiques pour l'entretien des forêts, des voiries, des promenades ou des espaces verts, accessibles ou ouverts au public.

Pour jardiner autrement, les alternatives non chimiques et les produits de bio-contrôle sont des solutions efficaces pour prévenir et si besoin traiter. L'ensemble des conseils et solutions pour jardiner sans pesticides est disponible sur le site www.jardiner-autrement.fr. Les contenants de pesticides doivent être rapportés à la déchetterie du Sitru (2, rue de l'Union, Carrières-sur-Seine). www.sitru.fr

1. Les pesticides chimiques, aussi appelés « produits phytopharmaceutiques », servent à protéger les plantes. Il s'agit des herbicides, fongicides, insecticides, acaricides, anti-limaces...



INTERVIEW CROISÉE

Avec Patrick Cadiou, adjoint au maire, délégué à l'environnement et au développement durable, et Grégory Leclerc, adjoint au maire, délégué à l'urbanisme.

L'Ovillois : Comment la Ville de Houilles peut-elle concilier présence de la nature en ville et développement urbain ?

Patrick Cadiou : Le développement urbain entraîne des modifications des habitats et une augmentation de la population, qui peuvent avoir des répercussions sur la biodiversité. En nous inscrivant dans une démarche de développement durable, nous répondons à un besoin présent sans compromettre les capacités des générations à venir. Une volonté que nous souhaitons affirmer.

Grégory Leclerc : Le principal problème, ce sont actuellement les obligations réglementaires, qui imposent à la Ville des constructions de logements sans prendre en compte la rareté, désormais, de terrains disponibles. Quoiqu'il en soit, nous n'acceptons ces constructions que si elles prennent en compte la place qu'elles doivent laisser à la nature. C'est dans cet esprit que le plan local d'urbanisme (PLU), adopté en 2016, a pris un certain nombre de mesures, parfois contraignantes ou ambitieuses. Parmi celles-ci : l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle, l'obligation de préserver jusqu'à 60% d'espaces libres et 40% d'espaces végétalisés sur les parcelles en fonction de la vocation de la zone où elles sont situées, les « retraits végétalisés » des constructions par rapport à la rue dans

les zones pavillonnaires, idéalement pour que les passants profitent de cette vue verte, ou encore la sanctuarisation de « cœurs d'îlots paysagers ». Des îlots et des retraits végétalisés servant de refuges et de passages pour certaines espèces animales, qui constituent ce qu'on appelle des « continuités écologiques » et contribuent à préserver la biodiversité. Nous restons vigilants sur toute opportunité d'espace vert, y compris en négociant avec les promoteurs pour que les espaces verts de leurs projets soient, le plus possible, visuellement accessibles du public.

Y a-t-il des projets d'aménagement d'espaces verts en cours ou à venir à Houilles ?

Patrick Cadiou : À l'image du square du Petit-Prince, ouvert il y a trois ans, le square aux Moineaux ouvrira ses portes très prochainement, rue Hoche. Le square du Réveil-Matin est à l'heure actuelle en cours de réhabilitation. La place Michelet doit quant à elle faire l'objet d'une refonte totale et d'un projet d'aménagement paysager intégrant des espaces arborés sans précédent.

Quels sont les moyens mis en œuvre par la Ville pour entretenir et protéger le patrimoine vert de la commune ?

Patrick Cadiou : En complément de l'action des agents du service de l'environnement qui entretiennent avec soin



Les adjoints au maire Grégory Leclerc et Patrick Cadiou.

et professionnalisme l'ensemble du patrimoine vert communal, nous avons recours à des prestations externalisées, afin de réaliser régulièrement des diagnostics phytosanitaires du patrimoine arboré. À la suite de l'abandon de l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble de la commune, pour le plus grand bien de tous, une veille accrue de nos techniciens est aujourd'hui nécessaire pour le protéger. De plus, dans le cadre du PLU et afin de préserver notre patrimoine vert, nous avons fait établir une liste du « patrimoine arboré » de la ville, qui classe les arbres identifiés remarquables et interdits de destruction. Un recensement réalisé avec l'appui de notre service de l'environnement.

Propos recueillis par Sophie Jobez.

DITES-LE AVEC DES FLEURS !



Le concours « Maisons et balcons fleuris » récompense les actions de fleurissement menées par les Ovillois.

Vous aimez fleurir votre jardin : un peu, beaucoup, passionnément, à la folie ? Le concours municipal « Maisons et balcons fleuris » 2019 vous donne l'occasion de montrer tout votre savoir-faire ! Ce concours municipal annuel, ouvert à tous, récompense les actions de fleurissement menées par les habitants, et contribue, le temps d'un été, à l'embellissement de la commune. Coin de jardin, balcon, jardin potager, ou rebord de fenêtre, le moindre endroit peut être exploité. Seul impératif : les fleurissements doivent être visibles de la rue. Pour y participer, il suffit de remplir

la fiche d'inscription (téléchargeable sur www.ville-houilles.fr) et de l'adresser, au plus tard le 20 juin, au service de l'environnement de la mairie de Houilles (80, avenue de l'Yser, 78800 Houilles). Le bulletin d'inscription est également disponible aux différents accueils de la mairie. Les créations florales seront d'abord évaluées à partir des photographies fournies par les candidats. Puis un jury local se rendra sur place, début juillet, pour apprécier le fleurissement de chaque lieu en fonction de critères prédéfinis : choix des végétaux, harmonie des couleurs ou originalité de la réalisation florale.

POTAGERS COLLECTIFS POUR UN PLAISIR PARTAGÉ

Parcours santé, équipements sportifs, aires de jeux et de loisirs, potager pédagogique..., la Ville est attentive à diversifier l'aménagement de ses espaces verts pour répondre aux attentes de tous les publics. C'est dans cet esprit que sont nés en 2013 les jardins familiaux. Leur objectif : permettre à des familles ovilloises ne disposant pas de jardins de cultiver une petite parcelle pour leurs besoins, de promouvoir la gestion durable des jardins et de créer du lien social. « Nous fêtons notre 6^e printemps et continuons de développer des animations, explique Christian Dupouy, président de l'association Tourne Sol, en charge de la gestion du site. Depuis leur création, les jardins sont le terrain d'expériences collectives et de moments de partage : rencontres et portes ouvertes, initiation des écoliers au jardinage et à la permaculture, échanges de plants, de graines et d'idées entre jardiniers. »

Aménagés sur une superficie de 4 500 m², les jardins familiaux abritent 22 parcelles individuelles, un carré potager adapté aux personnes à mobilité réduite et une parcelle pédagogique pour les écoliers et les centres de loisirs. Dotés de composteurs, de récupérateurs d'eau de pluie et de toilettes sèches, ils respectent des principes écologiques.

« Leur culture est encadrée par une charte, ajoute Christian Dupouy. Les jardiniers doivent bien sûr ne pas utiliser de pesticides, mais aussi soigner et entretenir leur jardin, pratiquer des cultures diversifiées et en organiser la rotation. Des règles qui ont suscité des vocations et en ont aussi découragé certaines ! Cultiver un potager de 130 m² permet de produire des légumes pour une famille de quatre personnes, mais nécessite un véritable investissement. »

S.J.



Les jardins familiaux, qui abritent 22 parcelles, sont le terrain d'expériences collectives et de moments de partage.

Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Erika La Spina (société CMP) au 06 69 62 09 97.

NUMÉRIQUE

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE, DERNIÈRE LIGNE DROITE

A Houilles, aujourd'hui, 15 032 logements (9 157 logements collectifs et 7 774 habitations individuelles) sont éligibles à la fibre optique. Un taux de couverture représentant 89% du territoire de la commune, et qui devrait atteindre 97% fin 2019. Actuellement, l'opérateur Orange poursuit le développement du réseau dans les quartiers des Pierrats et du Tonkin. Des



Le déploiement de la fibre optique couvre aujourd'hui 89% du territoire de la commune.

travaux qui permettront à 1 420 nouveaux logements d'avoir accès à une connexion Internet à très haut débit au cours de cette année.

Le raccordement des habitations à la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau entièrement indépendant. Une intervention technique complexe qui peut varier de 9 à 12 mois entre l'installation de l'armoire relais et la finalisation du passage des lignes de fibre optique.

Le déploiement du réseau étant entré dans sa dernière phase (achèvement prévu en 2020), les Ovillois doivent dès à présent vérifier l'éligibilité de leur habitation sur les sites Internet de la communauté d'agglomération ou d'Orange. En cas de problème, ils sont invités à adresser au plus tôt un courriel à la mairie de Houilles (lafibre@ville-houilles.fr). ■

Pour vérifier l'éligibilité de son logement :

- > www.saintgermainbouclesdeseine.fr (rubriques : « Aménagement », « Fibre optique », « Le déploiement »).
- > reseaux.orange.fr (rubriques : « Cartes de couverture », « Fibre optique »).

S. J.

DÉMOCRATIE LOCALE

RÉUNION PUBLIQUE DE QUARTIER

Le cycle des réunions publiques se poursuit dans chacun des sept quartiers de la commune. Prochaine rencontre, le mercredi 15 mai, pour les habitants des quartiers des Pierrats et du Tonkin. L'occasion d'être informé sur les grands projets portés par la municipalité et de débattre de questions relatives à la vie locale. La rencontre se déroulera en présence du maire Alexandre Joly, de Marie-Michèle Hamon, adjointe au maire et déléguée des quartiers des Pierrats et du Tonkin, des élus et des responsables des services municipaux. ■

Mercredi 15 mai, à 19h30,
à l'école Lucien-Waterlot
(6 bis, rue Florentin-Lasson).



CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

UNE ESCAPADE EN TERRES AFRICAINES

De Namibie au Botswana en passant par le Zimbabwe, le réalisateur Philippe Francastel offre une escapade en terres africaines. Un voyage qu'il restitue à travers un très beau film documentaire, diffusé le 22 mai, à la Graineterie. Ces trois pays du sud de l'Afrique ont en commun d'abriter des merveilles de la nature : le désert du Kalahari en Namibie, considéré comme le plus ancien du monde, le parc national de Chobe au Botswana, qui compte à lui seul

la plus grande concentration d'éléphants de toute l'Afrique, et les majestueuses chutes Victoria au Zimbabwe, classées parmi les plus spectaculaires de la planète. Une mosaïque de couleurs et de paysages grandioses pour une Afrique en grand! ■

Mercredi 22 mai à 15h.
Tarif : 7€ (individuel) ; 5,50€ (groupe).
La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Réservation au 01 39 15 92 10.

DÉCÈS

HOMMAGE À JEAN-MARIE NOUËL

Jean-Marie Nouël est décédé le 26 février dans sa 94^e année. Il habitait Houilles depuis 1949, date à laquelle il avait intégré la SNCF pour y accomplir toute sa carrière professionnelle. À la retraite, il se découvre une véritable passion pour l'écriture et publie plusieurs ouvrages sur son « *cher pays breton* ». Son cinquième et dernier livre paru en 2015, *Nouvelles histoires du pays gallo*, est un recueil de nouvelles et d'anecdotes racontées dans un style léger. Atteint d'une leucémie, Jean-Marie



Jean-Marie Nouël.

Nouël reversait l'ensemble de ses droits d'auteur à la lutte contre le cancer. ■

EN BREF

Accueil social

À compter du 2 mai, l'accueil du public à la direction des affaires sociales (1, rue Jules-Guesde) s'effectue, le jeudi, à partir de 10h30.

Coiffure à domicile

Hélène Folio, coiffeuse professionnelle, intervient à domicile pour coupe, couleur, brushing et coiffure (femmes, hommes, enfants).
Prise de rendez-vous au 06 27 73 12 47, du lundi au samedi, de 9h à 19h.

Signaler une dégradation du domaine public

Les services techniques de la Ville se tiennent à votre disposition pour tout signalement de dysfonctionnement de l'éclairage public, de la signalisation tricolore ou de dégradations concernant le domaine public.
Vous pouvez les contacter au 01 30 86 33 31 ou bien à l'adresse mail contactvoiries@ville-houilles.fr. ■

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Houilles Ensemble, 6 élus

Du Grand Débat au Grand Dépit

Comme nous pouvions le craindre, à l'issue d'un long exercice de communication du Président de la République organisé aux frais de l'État, le Gouvernement vient de nous annoncer le 8 avril que non seulement la politique qu'il conduit ne changerait pas de direction, mais pire encore, qu'elle serait amplifiée. Au lieu de répondre à la forte exigence de justice sociale et fiscale, de démocratie et d'écologie, les vieilles recettes libérales continueront d'être appliquées : moins d'impôt pour les plus riches et moins de services publics pour tous les autres. Le Président de la République et son

Gouvernement répondent par le mépris et le déni aux aspirations populaires. Cette attitude irresponsable sème aujourd'hui la déception et prépare la colère pour demain. Pourtant des solutions existent. Le mouvement des Gilets Jaunes, et plus largement les classes populaires et moyennes, réclament du pouvoir d'achat, de la protection sociale, et une transition écologique et sociale juste.

Groupe Houilles Ensemble
<http://elushouillesensemble.com/>
Tél. : 06 51 13 42 54.

TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

ID Commune, 33 élus

Une vraie dynamique de convivialité et de solidarité

La Fête des voisins est devenue incontournable, particulièrement à Houilles où le ratio participants-population est flatteur, ce qui a valu à notre ville le label européen « ville conviviale et solidaire » décerné par l'association Fête des voisins.
Qui à l'occasion d'un de ces soirs de mai n'a pas fait de belles rencontres, appris de bonnes recettes de cuisine, découvert un bon plan, donné un coup de main? L'événement permet de tisser et de renforcer des liens avec ses voisins, lutter contre l'individualisme, partager au-delà des différences sociales et culturelles...

Bref, il y a mille et une raisons de rejoindre les près de 5 000 participants toutes générations confondues, autour d'un buffet, d'un pique-nique ou d'un barbecue, dans les cours, halls d'immeuble, placettes, jardins, coins de rue...

Comme chaque année, nous vous croiserons dans nos quartiers respectifs et échangerons avec vous avec grand plaisir. Rendez-vous donc le vendredi 24 mai!

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.
contact@idcommune.com
www.facebook.com/IDcommune

THÉÂTRE

DU THÉÂTRE MUSICAL AVEC LA C^{ie} LA BOHÈMEReprésentation de la comédie musicale « T'as le ticket Toc » par la C^{ie} La Bohème, au Triplex.

La compagnie de théâtre musical La Bohème, qui se produit essentiellement à Houilles et Carrières-sur-Seine, fête cette année ses 30 ans d'existence. Cette association regroupe une dizaine de chanteurs, comédiens, danseurs et techniciens passionnés. « *Nous proposons des comédies que nous illustrons par des chansons de la variété française*, indique le président de l'association, Christian Duhourcau. *Si nous créons nos propres pièces, il nous arrive aussi de présenter des pièces d'auteurs célèbres.* » Le leitmotiv de La Bohème ? Imaginer et interpréter des scénarios originaux de théâtre musical avec la même rigueur et la même exigence qu'une compagnie professionnelle. Depuis sa création, en 1989, ce ne sont pas moins de 200 artistes et techniciens qui ont participé aux différents projets de l'association. Les spectacles sont

écrits et mis en scène par Martine Labourdique-Kravetz, l'une des fondatrices de la compagnie.

Le 23 mars dernier, sur la scène du Triplex, le public ovillois a pu découvrir leur dernier spectacle, « T'as le ticket Toc ? ». La compagnie La Bohème prépare, en parallèle de ses représentations, un nouveau spectacle pour la saison prochaine. Bénévoles, débutants ou non sont les bienvenus pour rejoindre la troupe. Amour du jeu, partage de la passion pour le théâtre et transmission de compétences font partie des valeurs qui animent la compagnie. « *Nous invitons les associations locales à la recherche de sketches ou de tours de chant à nous contacter. C'est avec plaisir que nous répondrons à leur demande !* », conclut Christian Duhourcau. ■

N. B.

lacompanielaboheme.wifeo.com

ROMAN

UN AUTEUR OVILLOIS À SUSPENSE

L'écriture continue d'illuminer le quotidien de Christian Canella. La preuve avec son second roman, *Les Flammes du crépuscule*, sorti en avril dernier. « *Quatre années se sont écoulées depuis la fin de mon premier tome, Dans l'ombre du crépuscule*, explique l'auteur. *Les héros tentent d'arrêter une secte qui déclenche un complot terroriste et politique en opérant une mainmise sur des systèmes informatiques.* » Une enquête policière riche en suspense, conjuguant histoire d'amour, personnages attachants et ambiance californienne... « *Avec ce roman, je souhaite également amener le lecteur à réfléchir sur les dérives des nouvelles technologies dans la société.* »

L'activité professionnelle de Christian dans le domaine de l'informatique ne l'empêche pas de se consacrer pleinement à sa pas-

sion pour l'écriture. « *Cette situation m'offre une certaine liberté et me permet de découvrir les différentes facettes du métier : suivi des corrections, réalisation de maquette, édition...* » Si l'auteur réfléchit déjà à la réalisation du troisième volet de sa trilogie, l'Ovillois souhaite auparavant se consacrer à la biographie de son père, aujourd'hui âgé de 85 ans. « *Il a passé son enfance en Italie durant la Seconde Guerre mondiale. Il s'est ensuite installé en France dans les années soixante et a rencontré des problèmes liés à l'immigration. Son histoire fait curieusement écho à l'actualité* », explique Christian. La flamme de son talent qui oscille entre fiction et réalité n'est définitivement pas près de s'éteindre... ■

N. B.

www.facebook.com/ChCanellaAuteur


Christian Canella vient de publier son second roman : Les Flammes du crépuscule.

RALLYE

L'AVENTURE COMME MOTEUR



Linda Benzid et Agnès Seguin (à droite) avec leur parrain Franck Dubosc qui a apporté son soutien à leur projet de participer au rallye-raid féminin Trophée Roses des Andes.

Agnès Seguin est une aventurière qui aime relever les défis. Rien d'étonnant donc à ce que cette Ovilloise ait pour projet de participer à la 7^e édition du rallye-raid féminin Trophée Roses des Andes, du 19 avril au 1^{er} mai 2020. Chaque année, une centaine de femmes prennent part à cette course d'orientation féminine dans la cordillère des Andes, la plus longue chaîne de montagnes du monde. Agnès Seguin formera avec sa collègue et amie Linda Benzid l'équipage 22, sous l'association Des racings et des elles, créée pour l'occasion. « *En tant que copilote, je devrai donner les instructions de navigation à Linda. J'ai hâte de partager cette expérience unique avec elle !* », explique Agnès. Participer à ce rallye en Argentine, c'est aussi soutenir l'association locale Fundación Equinoterapia del Azul, spécialisée dans l'équithérapie, méthode qui utilise le cheval pour aider les personnes en souffrance psy-

chique. Mais avant de pouvoir participer à cette belle aventure solidaire, le duo doit réunir les fonds nécessaires aux frais d'inscription, de logistique et d'équipement. Aujourd'hui, la moitié du budget est couverte : « *Nous aimerions bénéficier du soutien de partenaires de Houilles et de ses environs. Nous avons également créé une cagnotte pour les particuliers qui souhaiteraient nous aider.* » À noter que le parrain de cœur de l'équipage n'est autre que l'humoriste Franck Dubosc. Un soutien exceptionnel qui a de quoi motiver Agnès. « *J'espère arriver à concrétiser ce projet. Cela sera l'occasion de montrer que n'importe quelle femme peut avoir une activité, considérée à tort comme masculine, en parallèle de sa vie familiale et de sa vie professionnelle* », conclut-elle. ■

N. B.

desracingsetdeselles.trophee-roses-des-andes.org

EXPOSITION

TROIS QUESTIONS À...

Agathe Brahami-Ferron, céramiste et lauréate de la 12^e Biennale de la jeune création, qui présente actuellement à la Graineterie sa première exposition personnelle, « Woolloomooloo Bay ».



Agathe Brahami-Ferron, artiste en résidence à Houilles.

L'Ovillois : En quoi consiste votre démarche artistique ?

Agathe Brahami-Ferron : Ma démarche artistique est axée sur une recherche technique, formelle et picturale, entièrement consacrée à la céramique, ainsi que sur une réflexion portant sur des enjeux sociologiques, psychologiques et environnementaux contemporains. Pour penser l'exposition « Woolloomooloo Bay », je suis partie de mon travail sur la perception de notre propre corps et de ceux qui nous entourent, et de notre manière à gérer les injonctions sociales. J'y aborde des questions telles que le consumérisme intellectuel, l'ambivalence de l'activité touristique et de l'attrait de l'exotisme, les ambiguïtés et contradictions liées aux industries du bien-être.

Que vous a apporté votre résidence artistique à Houilles ?

Cette résidence m'a apporté une certaine maturité artistique. Le principal défi était de savoir comment mettre en valeur la céramique dans un lieu aussi grand que celui de la Graineterie. Accompagnée par l'équipe, j'ai eu le temps de penser mes pièces et

d'axer mon travail sur la scénographie. Le but était de présenter de nouveaux éléments qui contextualisent la céramique. J'ai ainsi pu affirmer mes propos et mes choix artistiques. La carte blanche qui m'a été donnée m'a également permis de travailler en collaboration avec différents artistes. C'était une expérience très intéressante !

Quels sont vos projets à venir ?

Je souhaite continuer à pousser et à alimenter mon propos artistique. J'aimerais notamment aborder la question de l'industrie culturelle et explorer mon matériau dans ses différentes connotations. Enfin, je souhaiterais développer le travail de mise en espace de mes œuvres que j'ai pu initier dans le cadre de ma résidence. ■

Propos recueillis par Nadia Birjach.

Exposition « Woolloomooloo Bay », jusqu'au 25 mai (entrée libre).
Mardi, jeudi et vendredi, 15 h-18 h ;
mercredi et samedi, 10 h-13 h / 15 h-18 h.
La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri).
Renseignements au 01 39 15 92 10
et sur lagraineterie.ville-houilles.fr

Jeudi 9 mai

Conseil communautaire Saint-Germain-Boucles-de-Seine

À 20 h 30, au château Chanorier à Croissy-sur-Seine.

Samedi 11 mai

Don du sang

De 9 h à 14 h, préau des écoles Félix-Toussaint et Jules-Guesde (derrière la mairie).

Mercredi 15 mai

Tout-petits mercredis

Jusqu'à 2 ans. À 10 h, à la médiathèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).

Jeudi 16 mai

Tout-petits jeudis

Jusqu'à 2 ans. À 10 h, à la médiathèque Jules-Verne.

Dimanche 19 mai

Après-midi dansant

Pour les seniors. De 14 h 30 à 17 h 30, à l'espace Ostermeyer (16, rue Louise-Michel).

Jeudi 23 mai

Conseil municipal

À 20 h 30, à l'hôtel de ville (16, rue Gambetta).

Samedi 25 mai

Fête des mères

Animations à la halle du marché, organisées par l'ACMO. De nombreux lots à gagner.

Mercredi 29 mai

Jeux vidéo

De 6 à 7 ans. À 10 h, à la médiathèque Jules-Verne.

CONCERT

AU RYTHME DU JAZZ

Un quintet original se produira, le 10 mai, sur la scène de la salle Cassin. Ce concert, donné par les professeurs du conservatoire, proposera un répertoire de choix consacré à l'histoire de l'art du jazz. Benoît Garlandat (guitare) et David Marcos (saxophone) seront accompagnés de trois

artistes : le batteur Stéphane Grémaud, le bassiste Didier Schmitz et le trompettiste Michel Delakian.

Nombreux seront les grands noms du jazz mis à l'honneur : Astor Piazzolla, Gato Barbieri, Antonio Carlos Jobim, Ray Barretto, Sonny Rollins, Art Blakey, Nina Simone... « Nous avons sélectionné ces auteurs contemporains afin de permettre au public de découvrir différentes variétés de jazz liées à l'Afrique », explique Benoît Garlandat, porteur du projet. Entre rythmes afro-caribéens et instruments occidentaux, « Rythm is jazz ! » est un concert à ne pas manquer. ■

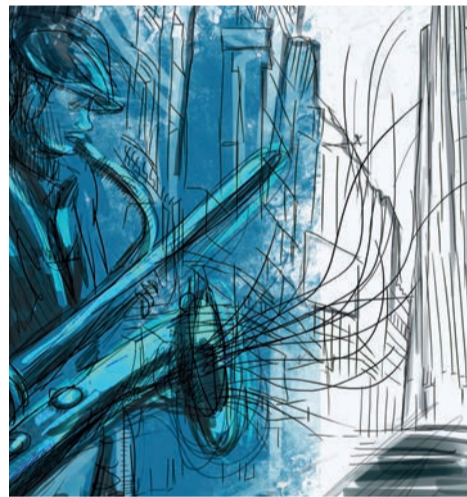
N. B.

Vendredi 10 mai, à 20 h 30.

Tarifs : 11 € TP ; 9 € TR ; 7 € TJ ; 3 € (élèves du conservatoire).

Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).

Réservation conseillée au 01 39 15 92 10 et sur lagraineterie.ville-houilles.fr



LOISIRS

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

À chaque envie, son atelier. Chaque mois, la médiathèque Jules-Verne propose des animations en direction de tous les publics. Parmi celles-ci :

« **Tournoi Mario Kart** ». Vous pensez être un as du volant et maîtriser à la perfection toutes les embûches et astuces du jeu de course Mario Kart 8 ? Alors venez vous affronter, seul, en famille ou entre amis (dès 8 ans), sur le jeu originel, lors d'un grand tournoi « Mario Kart » sur la console Super Nintendo !

Samedi 11 mai à 14 h 30 (sur inscription).

« **Chantons en anglais** ». Do you speak english ? Destinée aux enfants (de 3 à 6 ans),

cette séance chantée permettra de découvrir, en famille, chansons, jeux de doigts et danses sur des airs anglophones. Un moment convivial et amusant animé par l'association La Portée musicale.

Samedi 18 mai, à 10 h et 11 h (sur inscription).

« **Atelier découverte** ». Qu'ils soient compacts, hybrides, bridges ou reflex, les appareils photo numériques ont le vent en poupe. Mais qu'en est-il de leur prise en main ? Cet atelier vous permettra d'en découvrir tous les secrets. Seule obligation, venir avec son matériel : appareil photo numérique avec réglages manuels, carte

mémoire et batterie chargée.

Samedi 18 mai à 14 h 30 (sur inscription).

« **Do it yourself** ». Envie d'un bougeoir en cuivre archi-tendance pour décorer votre table ? Alors venez participer à cet atelier dont l'objectif est de recycler et de transformer des tubes cuivrés en un bougeoir sobre et élégant. À vous de jouer !

Samedi 25 mai à 14 h 30 (sur inscription). ■

Médiathèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).

Renseignements et réservation au 01 30 86 21 20 et sur www.bouclesdesmediatheques.fr

CONSERVATOIRE

MOMENTS MUSICAUX

Toute l'année, des prestations publiques d'élèves du conservatoire de Houilles ont lieu à l'auditorium du conservatoire.

Ces auditions leur permettent de jouer en situation face à un public. Au programme (entrée libre) : jeudi 9 mai, à 19 h : département « Vents » ; jeudi 16 mai, à 19 h : 1^{res} et 2^{es} années instrumentales ; jeudi 23 mai, à 19 h : « Musique en famille » ; vendredi 24 mai, à 20 h : « Musique ancienne » ; mardi 28 mai, à 18 h : « Concert pour les seniors ». ■

Conservatoire de Houilles (7, rue Gambetta).

Renseignements au 01 30 86 23 10.

PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES



Le 26 avril s'est déroulée, à l'hôtel de ville, la première séance plénière du nouveau conseil municipal de jeunes, présidée par Anne-Sophie Jacques, conseillère municipale déléguée au conseil municipal de jeunes et à la vie associative. Les 19 jeunes élus ont présenté les projets qui ont remporté les suffrages auprès de leurs camarades collégiens, lors d'un vote en février dernier. Leurs actions sur la mandature 2019-2021 porteront sur des thématiques variées autour de l'écocitoyenneté, de la sécurité routière, de la santé, du sport ou du handicap.

CORPS DE CÉRAMIQUE



Le centre d'art de la Graineterie accueille, jusqu'au 25 mai, la première exposition personnelle de la sculptrice et céramiste Agathe Brahami-Ferron, lauréate de la 12^e Biennale de la jeune création. L'exposition « Woolloomooloo Bay », qui clôture sa résidence à Houilles, est l'occasion de découvrir une série d'œuvres inédites en céramique qui malmènent les stéréotypes de représentation liés notamment à l'activité touristique et à l'attrait de l'exotisme que la société véhicule et stimule.

BEN ET ARNAUD TSAMERE : « ENSEMBLE (SUR SCÈNE) »



Le 11 avril, sur la scène de l'espace Ostermeyer, le public oivillois a pu apprécier le two-men-show drôle et déconcertant de Ben et Arnaud Tsamere. Dans leur nouveau spectacle « Ensemble (sur scène) », présenté dans le cadre du Festival de l'humour, ces rois de l'absurde et maîtres dans l'art de jouer avec les mots ont livré une série de sketches totalement décalés. Autant de situations qui ont entraîné le public dans un monde à part et réjouissant.

FORUM JOBS D'ÉTÉ



Houilles information jeunesse (HIJ) a organisé, le 10 avril, au Ginkgo, un « forum jobs d'été » afin d'aider les 18-25 ans dans leur recherche d'un emploi saisonnier. Une 14^e édition qui a remporté un vif succès auprès des jeunes qui ont pu rencontrer sur place un grand nombre de recruteurs issus de secteurs variés.

CARNET

Naissances

Décembre

Catalaya Lesaule,
Esteban Lesaule.

Mars

Simon Blanchard,
Valentin De Bandt,
Mathis Desmouts-
Dumousseau,
Phoebe Fang Roger,
Constance Fréchinié,
Valentin Fréchinié,

Rémi Huon,
Louis Porreca.

Mariages

Mars

Anthony Hatton
et Gabriela Gonçalves,
Stéphane Soares et Sylvie Peixoto.

Décès

Février

Manuel de Sampaio,

Paulette Lericque
(épouse Labaume),
Valérie Slamani.

Mars

Michèle André
(épouse Arabian),
Michel Bertout,
Jacques Canac,
Isabel Da Silva,
André Epivent,
Maud Rondeau.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Jacques Bozzi (jacques.bozzi@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte / Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen / Correcteur et secrétaire de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez / Tirage : 15 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar / ISSN : 0183-0880 / Mairie de Houilles : 16, rue Gambetta, CS 80330 78800 Houilles / Tél. : 01 30 86 37 29 / www.ville-houilles.fr

